

Réf: Dossier N° 029614

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE ROI DU CHANGE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHU DJOROBITE, 2579,
233

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 15/06/2021 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE ROI DU CHANGE »

Objet :

- Service de transfert d'argent,
Western union
RIA
Moneygram
Orange money
MTN money
Flooz money
- Service de change ;
- Import-export,
- Agence de voyage,
- Emballage de colis,
- Autres services ...

La prise de participation de la société dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, par tout moyen, notamment par apport, fusion, commandite, souscription ou achat de parts sociales ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHU DJOROBITE, 2579, 233

Dirigeant(s) : M OUATTARA BRAYANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04885 du 02/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24290/GTCA/RC/2021 du 02/09/2021

